

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°19 semaine 09

Rencontres du 2 au 3 mars 2019

I. Feuille de match arrivée en retard

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière
RFAR070	02/03/2019	VENDRENNES VB	O858707	15,00 €
RMAR070				

II. Feuille mal tenue

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFR067	02/03/2019	VENDEE VBC HERBRETAIS	O857966	Joker du marqueur	27 ^{ème} point, score final, de l'équipe du Mans non noté au 2 ^{ème} set
PNMR068	03/03/2019	ASC ST BARTHELEMY D'ANJOU	O495345	Joker du marqueur	N° du joueur non entouré lors des doubles remplacements de l'équipe de St Barthelemy
RFAR067	02/03/2019	AS BOUFFERE	O857865	Joker du marqueur	25 ^{ème} point, score final, de l'équipe de Boufféré non noté au 3 ^{ème} set
RFBRO69	02/03/2019	ENTRAMMES vb	O538337	5,00 €	N° du joueur non entouré lors du double remplacement de l'équipe du VBCM au 4 ^{ème} set
RMAR067	03/03/2019	USB VB	O448821	5,00 €	N° du joueur non entouré lors du double remplacement de l'équipe de la Roche au 1 ^{er} set
RMAR069	03/03/2019	CONCORDE DE COUERON	O446533	Joker du marqueur	20 ^{ème} point, score final, non noté pour l'équipe de Couëron au 3 ^{ème} set

Joker du marqueur : un club a le droit d'être exonéré de pénalité pour feuilles mal tenue une fois dans l'année

III. Résultat non saisi, erroné ou en retard

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RMBR068	02/03/2019	ASC ST BARTHELEMY D'ANJOU	O495345	15,00 €	Score saisi en retard

IV. Match perdu par pénalité

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité sportive	Pénalité financière	Observations
PNMR066	03/03/2019	LA BAULE VB	O443000	Garde les points acquis	Aucune	Match arrêté au 3 ^{ème} set, l'équipe se retrouve à 5 après la blessure d'un joueur

V. Marqueur non qualifié - Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
RFAR067	02/03/2019	AS BOUFFERE	O857865	20,00 €	Enzo GUITARD a une licence VB

Le marqueur doit impérativement avoir une licence dirigeant ou encadrement

(Publié le 08/03/2019)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.